



## FINANCES

6

### Compte administratif 2021 et budget 2022

Présentation des données financières et explication de l'augmentation du taux de la taxe foncière.

## VIE ÉCONOMIQUE

13

### Une économie dynamique à Fegersheim- Ohnheim.

Nos actions pour valoriser les entreprises et la zone d'activité.

## CITOYENNETÉ

17

### La collecte des déchets alimentaires, c'est parti.

Et si nous transformions tous nos déchets alimentaires en ressource ?



# Édito

## Chères habitantes, chers habitants de Fegersheim-Ohnheim,

L'arrivée du printemps nous invite à nous réjouir de la reprise de notre vie sociale. Plusieurs temps forts sont d'ailleurs prévus dans les prochaines semaines, dont l'Osterputz du 30 avril. Cet événement est très important à mes yeux car il est primordial de préserver la propreté de nos espaces publics, afin de faire progresser le bien-vivre ensemble. Cet axe m'anime depuis 2014.

Cependant, notre joie se doit d'être mesurée. Les temps sont quelques peu troublés par le drame qui se joue aux portes de l'Europe. L'horreur de la guerre frappe à nouveau notre continent et fait écho à notre histoire. Nous ne pouvons rester insensibles à cela. Il est primordial d'être solidaire, en plus d'être responsable. C'est pour cela que la commune, au travers du CCAS, a décidé de se joindre à l'effort collectif, en soutenant par un don de 500 €, la collecte de produits de première nécessité organisée par la FDMJC à l'Espace Jeunes.

J'invite également toutes les bonnes volontés à se signaler auprès de la plateforme [parrainage.refugies.info](https://parrainage.refugies.info). Que ce soit pour proposer des solutions d'hébergement ou simplement des temps de loisirs, toutes les initiatives sont les bienvenues.

L'actualité communale est marquée par le Conseil municipal, portant validation des décisions budgétaires 2022 et riche en décisions importantes pour le futur de notre collectivité.

L'équipe municipale vient de voter le budget primitif. Au total, ce sont 9 367 000 € (fonctionnement et investissement) qui seront engagés en 2022 pour Fegersheim-Ohnheim.

Ces montants serviront à la fois à mener nos projets, assurer nos engagements et vous proposer des services ainsi que des équipements toujours plus performants. Afin d'avoir les moyens et les ressources pour réaliser nos ambitions, répondre à nos besoins, tout en étant lucide sur les faits et la réalité du terrain, la municipalité a également voté une augmentation de 2 % du taux communal de la taxe foncière bâtie, passant ainsi de 26,79 % à 27,33 %. Ces décisions sont le fruit d'un travail abouti, construit entre les services et les élus.

Faire de Fegersheim-Ohnheim une commune dynamique, attractive et ambitieuse m'anime sans cesse. Notre cap pour 2022 est clair. Il s'agit notamment d'assurer l'épanouissement des plus jeunes en leur proposant la création d'une aire multi-activité (skate-park et city-stade). Par ailleurs, nous cherchons toujours à attirer de nouvelles forces vives sur notre territoire. Il est donc primordial d'être dans la co-construction et d'avoir des projets en lien avec les attentes de chacun. Comme vous le voyez, notre avenir se construit jour après jour.

Enfin, la prochaine échéance électorale est celle de l'élection présidentielle. La population sera appelée à se rendre aux urnes pour élire le ou la futur(e) Président(e) de la République. L'occasion nous sera alors donnée d'exprimer notre voix. Cette élection est cruciale pour l'avenir de notre pays. En ces temps troublés, agités et incertains, dans un monde en perpétuel mouvement, il est important d'être un(e) citoyen(ne) responsable, de prendre part au vote dans le but de faire vivre la démocratie, notre République et d'aboutir à une société en lien avec nos aspirations et nos valeurs. Soyons au rendez-vous.

## Thierry Schaal

Votre dévoué Maire de Fegersheim-Ohnheim, Vice-Président de l'Eurométropole de Strasbourg



## État-civil

### Naissances

- Camille RINGEISEN, le 20 janvier
- Alexandra LAVARENNE, le 20 janvier
- Zack CLAUSS, le 27 janvier
- Simon MEYER, le 26 février
- Léon GAC, le 11 mars
- Noélie NEDDAF, le 12 mars

### Mariages

- Victoria-Adriana BILAVU et Cătălin MARGHESCU, le 15 janvier
- Claire MATHIS et Dylan MARENGO, le 19 février

### Décès

- Jean-Pierre BAUERLE, le 10 janvier (86 ans)
- Louis BARUTHIO, le 18 janvier (83 ans)
- Pierre LEDIG, le 21 janvier (85 ans)
- Marie-Louise OHRESSER, née KIEHL, le 26 janvier (90 ans)
- Norbert HAUSS, le 9 février (80 ans)
- Paul BECK, le 11 février (89 ans)
- René MUTSCHLER, le 12 février (92 ans)
- Christiane MATHE, épouse SPEYSER, le 18 février (78 ans)
- Edmont FENGER, le 22 février (80 ans)
- Francine REMETTER veuve OBERLE, le 27 février (81 ans)

### Erratums

- Yves HECKEL est décédé le 25 novembre 2021 à 86 ans
- Marie-Thérèse WEBER a fêté ses 90 ans le 30 novembre 2021

# Délibérations du Conseil municipal

■ 13 décembre 2021

## MODIFICATION DU PROTOCOLE RELATIF AU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS COMMUNAUX

La loi du 6 août 2019 relative à la transformation de la fonction publique impose désormais aux collectivités de se mettre en conformité avec la durée légale de travail, au plus tard le **31 décembre 2021**. Un travail important a donc été mené entre les élus, les responsables de service et les agents afin de réaliser un état des lieux du fonctionnement interne actuel et de proposer un nouveau cadre de travail. Les propositions de mises en conformité adoptées par le comité technique et approuvées par le Conseil municipal sont :

- Le maintien des cycles actuels de travail,
- Le retour à une base de durée effective de travail de 1 593 h/an pour un temps plein (1607 h - 2 jours fériés particuliers en Alsace-Moselle),
- L'augmentation de la durée hebdomadaire de travail sur une base de 36h (au lieu de 35h pour un temps plein), donnant droit à 6 jours de récupération de temps de travail par an.

## INSTAURATION DU RIFSEEP

Dans un but de mise en conformité avec la réglementation, mais également pour permettre à ses agents de bénéficier d'un régime indemnitaire avantageux, la commune a approuvé à l'unanimité l'**instauration du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à compter du 1er janvier 2022**. Le RIFSEEP a été institué dans la fonction publique par le décret du 20 mai 2014. Il vise à simplifier les différentes primes existantes au sein d'une collectivité et à harmoniser le système entre les différentes filières (administrative, technique, culturelle...), tout en permettant d'introduire une part liée aux résultats et à la manière de servir. Ainsi ce régime indemnitaire est composé de deux parties : une part fixe, appelée indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), liée au poste et à l'expérience professionnelle de l'agent, et une part variable, appelée complément indemnitaire annuel (CIA), liée aux résultats et à la manière de servir de l'agent.

## RÉTROCESSION DE L'AIRE DE JEUX « OLYMPES DE GOUGES », RUE ROSA BONHEUR

La Commune a approuvé l'**acquisition à l'euro symbolique de la parcelle située rue Rosa Bonheur** (d'une superficie de 1,59 ares). Elle assurait d'ores et déjà l'entretien et la maintenance de cette aire de jeux dans le cadre d'une mise à disposition.

## APPROBATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION DU SAID

La Commune de Fegersheim-Ohnheim s'engage au sein du Service d'Accueil et d'information du Demandeur de logement social (SAID) et autorise la labellisation de la Mairie comme "Point Info / Conseil", afin de permettre une mission d'accueil et de conseil sur rendez-vous des publics concernés et préalablement identifiés. Le SAID, piloté par l'Eurométropole, a pour objectif d'harmoniser l'information délivrée, de simplifier les démarches du demandeur, de le placer au cœur du dispositif et de le rendre plus acteur de sa demande.

## PROJETS SUR L'ESPACE PUBLIC POUR 2022

La Commune a décidé d'approuver la liste des projets inclus dans le programme 2022 de transport, voirie, signalisation, ouvrages d'art, eau et assainissement porté par l'Eurométropole.

## SUBVENTION DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

Le Conseil municipal a autorisé le versement d'une **subvention de 5€ par jour et par enfant** (après réception de l'attestation de présence), pour les sorties de février et de juin qui s'inscrivent dans le cadre du projet de classe verte porté par l'école maternelle Louise Scheppler d'Ohnheim. L'objectif étant de soutenir financièrement l'école et les parents d'élèves.

■ 31 janvier 2022

## DEMANDES DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le Conseil municipal a autorisé le Maire ou son représentant à réaliser des **demandes de subventions auprès de la DSIL pour sept projets que la collectivité prévoit d'exécuter en 2022**. Il s'agit entre autres de la poursuite des travaux de rénovation de l'éclairage public, de l'aménagement de nouveaux locaux périscolaires ou encore de la création d'une base multisports et de la rénovation des cours de tennis extérieurs. **Le montant total cumulé de ces projets s'élève à 1 378 230 € HT, dont 551 292 € de demandes de subvention.**

## AUTORISATION D'INVESTISSEMENT ANTICIPÉE SUR LE BUDGET 2022

Dans l'attente du vote du budget pour le mois de mars, **les recettes peuvent être recouvrées et les dépenses peuvent être payées jusqu'à hauteur des crédits inscrits au budget de fonctionnement de l'année précédente sans délibération**. En revanche, outre le remboursement du capital des emprunts, **il n'est possible de procéder à aucune opération pour les autres dépenses d'investissement et notamment d'engager ou de payer les factures de travaux avant le vote du budget**. Toutefois, **le Conseil municipal peut l'autoriser dans une limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'année précédente**. C'est ce qu'il a fait afin de permettre des dépenses permettant d'équiper en capteur de CO2 l'ensemble des bâtiments communaux ou la réalisation de travaux de sécurisation du beffroi de l'église Saint-Maurice et cela avant le vote du budget prévu le 28 février dernier.

## CONVENTION DE PARTICIPATIONS FINANCIÈRES AU FONCTIONNEMENT DES SITES BILINGUES D'ESCHAU ET DE PLOBSHEIM

Le Conseil municipal a approuvé la **signature des conventions fixant les modalités de la contribution financière de la commune de Fegersheim aux frais de fonctionnement des sites bilingues situés sur les communes d'Eschau et de Plobsheim, pour les élèves domiciliés à Fegersheim** (maternelle et élémentaire). En effet, depuis 2008, la commune d'Eschau accueille des enfants originaires de Fegersheim, souhaitant fréquenter le site bilingue. De même, depuis 2011, la commune de Plobsheim accueille également des élèves fegersheimois dans ce même cadre.

## SUBVENTION DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

Le collège Sébastien Brant d'Eschau a sollicité le concours financier de la commune, dans le cadre

de l'organisation d'une classe de neige à Flaine de 6 jours au mois de mars. La charge pour les familles est de 535,88 € par élèves. 17 élèves de notre commune participent à ce voyage. Le Conseil municipal a délibéré favorablement au **versement d'une subvention de 12 € par jour et par enfant** pour les élèves résidant dans notre commune, soit un montant total de 1 224 €.

## MOTION RELATIVE AU DROIT LOCAL

Le droit local alsacien-mosellan prévoit expressément le chômage de l'ensemble des jours fériés et garantit aux travailleurs deux jours fériés supplémentaires, le Vendredi Saint et la Saint-Etienne. Or la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique n'a pas évoqué le cas de l'Alsace-Moselle. Une telle position ne tient pas compte de l'existence des deux jours fériés ni de leur caractère chômé. Le Conseil municipal de Fegersheim-Ohnheim demande **que soit respecté, dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail, le droit de ses agents aux deux jours fériés locaux supplémentaires et que leur durée annuelle de travail soit fixée à 1 593 heures.**

■ 28 février 2022

## APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DE 2021

Le Conseil municipal a **approuvé le compte de gestion 2021 établi par le responsable du service comptable d'Erstein**, présenté lors de la séance et retraçant l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2021. Il a par la suite approuvé, cette fois-ci sans la présence du Maire, le **compte administratif qui présente le résultat de l'exécution comptable de l'année écoulée**. [Plus d'infos p.7](#)

## AUGMENTATION DU TAUX D'IMPÔTS COMMUNAL POUR 2022

Au regard du contexte actuel d'inflation, associé à la volonté, et à la nécessité, de continuer de faire évoluer les services et équipements communaux destinés à sa population, le Conseil municipal a souhaité étudier la pertinence d'une augmentation du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour 2022. Le taux de Fegersheim n'a pas changé depuis 2006 et est aujourd'hui le plus bas des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg. Afin de préserver l'équilibre budgétaire futur, et la capacité à investir de la collectivité, sans pour autant pénaliser de manière trop importante le budget des ménages, il est proposé au Conseil municipal d'établir ses recettes de fonctionnement sur la base d'une **augmentation de 2% du taux communal de la taxe foncière, passant ainsi de 26,79% à 27,33% à compter de l'exercice 2022**. Le Maire s'est engagé à ce que, sauf cas de force majeure, **il n'y ait pas d'augmentation des taux d'imposition communaux avant la fin du mandat en 2026**. [Plus d'infos p 11 à 12](#)

## ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE 2022

Le Conseil municipal a également adopté le projet du budget primitif ainsi que ses documents annexes pour des **montants de fonctionnement s'élevant à 5 792 000 € et d'investissement s'élevant quant à lui à 3 575 000 €**. Si pour la section de fonctionnement le budget reste quasiment stable par rapport au BP 2021 (+ 0,81 %). La hausse est en revanche beaucoup plus importante pour la section d'investissement (+ 40 %), avec un montant de nouveaux projets qui atteint les 3 millions d'euros (contre 2 millions en 2021). [Plus d'infos p. 6 à 10](#)

## SUBVENTION POUR LES COLLÈGES DE SÉBASTIEN BRANT (ESCHAU) ET SAINT JOSEPH (MATZENHEIM)

Le Conseil municipal a approuvé le versement d'une subvention de **200€ à l'association de protection civile du Bas-Rhin**, qui souhaite emmener des élèves du collège d'Eschau à Paris le 27 mai 2022.

De même, il a autorisé d'allouer une subvention de **12€ par jour et par enfant**, pour les élèves résidents la commune et effectuant un séjour pédagogique de ski à Courchevel en mars 2022. Le montant total de la subvention s'élève à 288€.



# Synthèse des derniers Conseils de l'Eurométropole

## ■ 19 novembre 2021

*Le rapport de la mission d'information et d'évaluation sur la géothermie profonde a représenté un temps fort de cette séance. Les sujets de solidarité, lien social, vie quotidienne et culture ont été un autre moment marquant cette séance.*

### LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Notre métropole a confirmé son engagement aux côtés de l'Etat en matière de lutte contre la pauvreté. Un montant de 500 000 € s'ajoute aux fonds versés par l'Etat.

Par ailleurs, le Conseil de l'Eurométropole a approuvé la convention stratégique de coopération, signée avec la Caisse d'allocation familiale (CAF). On observe que cette structure verse des prestations à 57,6 % de la population métropolitaine. Cette convention prévoit de mieux identifier les besoins prioritaires, pérenniser et développer les actions communes.

Toujours en liaison avec la CAF, l'Eurométropole a voulu développer des espaces de vie sociale (EVS) sur les aires d'accueil des gens du voyage. L'agglomération dispose de 298 emplacements, plus de 56 en période hivernale et 160 supplémentaires pour les grands groupes estivaux.

### SUBVENTIONS AUX CLUBS DE SPORT

Des subventions ont été attribuées au Racing Club de Strasbourg-Alsace et à la SIG pour leurs centres de formation (728 000 € et 362 000 €), ainsi qu'à divers clubs et sportifs, pour un total de 219 000 €.

### EXTENSION DE LA LIGNE DE TRAMWAY OUEST

Le Conseil de l'Eurométropole a souhaité prendre davantage en compte les enjeux de développement urbain liés à l'extension de la ligne de tramway Ouest, à l'horizon 2025 jusqu'à Eckbolsheim et Wolfisheim. La délibération adoptée par le Conseil de l'Eurométropole vise notamment à articuler les politiques de l'habitat avec les mobilités douces.

## ■ 17 décembre 2021

### DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Pacte territorial de relance et de transition écologique (PTTE) de l'Eurométropole a été adopté. Il représente un montant global de 2,5 milliards d'euros d'ici 2026 pour financer 460 projets des communes membres de l'Eurométropole ainsi que 250

projets de l'agglomération. Parmi ceux-ci, on trouve de nombreuses réfections, rénovations et extensions de bâtiments publics, le renouvellement de l'éclairage public, la végétalisation de cours d'école, la création de structures d'accueil scolaires et périscolaires, d'équipements sportifs, etc.

Dans la continuité de ses efforts massifs en faveur de la transition écologique, l'Eurométropole de Strasbourg prévoit de réviser le schéma directeur des énergies (SDE) dans un cadre partenarial et concerté. De nouvelles études seront menées afin de construire une stratégie permettant d'atteindre l'objectif de 100 % d'énergies renouvelables à l'échelle de l'agglomération en 2050. La collectivité prévoit d'associer le Conseil de développement ainsi que les citoyens à l'élaboration du nouveau SDE.

### MOBILITÉS

Une délibération précise les conditions de la mise en place du Réseau Express Métropolitain Européen (REME). L'offre ferroviaire en vigueur dès le 11 décembre 2022 sera en hausse moyenne de plus de 50 % sur la plupart des gares TER de l'Eurométropole. Parallèlement, les projets d'extension des trams nord, ouest et du BHNS vont entrer dans des phases actives, tout comme la hausse de l'offre de cars express.

Enfin, le "plan vélo" entre en phase active. Les chantiers de nombreux projets sont en cours de mise en place avec 19 millions d'euros prévus pour 2022.

## ■ 4 février 2022

### DÉLIBÉRATIONS AUTOUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Conseil de l'Eurométropole a adopté plusieurs délibérations dans le cadre de sa politique de transition énergétique. Tout d'abord, une stratégie ambitieuse de rénovation du bâti existant sur le territoire eurométropolitain a été actée. Elle vise à réduire drastiquement la consommation des édifices qui ne bénéficient pas des performances énergétiques des constructions neuves. Cette politique concerne tous les types de bâtiments, avec une attention particulière portée aux ménages aux revenus modestes qui vivent dans des « passoires thermiques ».

Si les économies d'énergie représentent une nécessité, la production d'électricité renouvelable est un autre axe visé par l'Eurométropole de Strasbourg. Actuellement très

réduite, la part du solaire doit grimper à 18% des énergies renouvelables produites localement dans les années à venir. La stratégie adoptée par le Conseil eurométropolitain prévoit de nombreuses actions concrètes pour atteindre cet objectif.

Lors du Conseil de l'Eurométropole du 4 février, la question des transports en commun, en particulier celui du tramway a été évoquée. Le Conseil eurométropolitain a ainsi passé au crible le projet d'extension du tram vers le Nord de l'agglomération et notamment, le dispositif de concertation mis en œuvre préalablement aux décisions.

La période de fin d'année est propice aux examens des activités des :

- Services de l'Eurométropole,
- Sociétés à capitaux mixtes,
- Délégations de service public,
- Commissions consultatives des services publics locaux.

L'ensemble des travaux menés en 2020 par ces entités sont exposés dans des rapports détaillés accessibles à chacun sur le site [www.strasbourg.eu](http://www.strasbourg.eu).

### SOUTIEN ET PARTICIPATION AUX PROJETS ET BÂTIMENTS D'ORDRE CULTUREL

Plusieurs aides au secteur culturel ont également été adoptées lors du Conseil du 4 février. Par ailleurs, la collectivité a adopté les modalités de son soutien financier à l'Opéra national du Rhin et à l'Orchestre philharmonique de Strasbourg (OPS). Il s'agit d'outils de rayonnement particulièrement appréciables. Les deux structures bénéficient d'une réputation enviée à l'échelon européen. L'opéra bénéficie donc d'une subvention de 648 550 € et l'OPS voit la contribution eurométropolitaine passer de 400 000 € à 500 000 € pour 2022.

De plus, les bibliothèques et médiathèques du réseau Pass'relle, établies dans 21 communes, bénéficient d'un fonds de concours d'un montant total de 183 762 € en 2021.

L'agglomération strasbourgeoise poursuit et accentue son soutien aux tournages de films, séries, etc. Au cours de la période 2017-2019, ce sont 97 projets de courts et de longs métrages pour le cinéma qui ont été soutenus. 48 de ces œuvres ont été produites par des sociétés établies sur le territoire métropolitain. La convention 2020-2022 se voit ainsi dotée de 840 000 € de subventions, avec un apport de 240 000 € du Centre national de cinématographie. Le constat de l'utilité économique de ces appuis a été confirmé au niveau national, l'Etat souhaitant développer les tournages pour favoriser l'activité cinématographique et soutenir l'emploi.

À noter aussi le renouvellement des conventions de mandatement pour la collecte des textiles, linge de maison et chaussures dans l'Eurométropole avec les partenaires associatifs qui pratiquent cette activité. Le tonnage collecté a progressé de 80% au cours de la période par rapport à 2014.

# Zoom sur les élections présidentielles et législatives

En 2022 auront lieu deux scrutins électoraux, les élections présidentielles et les élections législatives.

## Les élections présidentielles

Elles se dérouleront les **dimanches 10 et 24 avril 2022** et vise à élire le ou la futur(e) Président(e) de la République. Cette autorité, est élue au **suffrage universel direct**. Cela signifie que tous les citoyens français, majeurs et qui jouissent de leurs droits civils et politiques peuvent voter et choisir parmi les candidats en lice. Si aucun candidat ne recueille la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour alors un second tour a lieu quatorze jours après. Seuls les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix au premier tour sont autorisés à se maintenir au second tour. Le candidat qui recueille, au second tour, la majorité des suffrages exprimés est élu Président de la République.

### LE PRÉSIDENT EXERCE PLUSIEURS MISSIONS

- Il veille au respect de la Constitution,
- Il assure le fonctionnement régulier des institutions et la continuité de l'Etat,
- Il est le garant de l'indépendance de l'Etat et le chef des armées,
- Il nomme le Premier ministre, préside le Conseil des ministres,
- Il promulgue les lois, signe les ordonnances, peut soumettre un projet de loi à référendum et dissoudre l'Assemblée nationale.

## Les élections législatives

Elles se dérouleront les **dimanches 12 et 19 juin 2022**.

Ces élections doivent permettre d'élire **577 députés (dont 15 alsaciens) au suffrage universel direct**, lors d'un scrutin majoritaire à 2 tours. **Les députés sont en contact avec leur territoire et font remonter les préoccupations des électeurs au niveau national**. Leur action reste cependant guidée par la recherche de l'intérêt général.

**Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h pour les élections présidentielles (contre 18 h pour les autres élections).**

## Absent lors des élections ? Pensez dès à présent à faire une procuration

Vous allez être absent le jour d'une élection ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration de vote. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

À savoir que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

### PLUS D'INFOS

[www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr)



## VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT·E MATERNEL·LE ?

**Le Relais Petite Enfance (RPE) Intercommunal vous accueille et propose aux personnes désirant accueillir des enfants à domicile ou en Maison d'Assistants Maternels des renseignements et conseils.**

L'assistant-e maternel·le agréé-e est un·e professionnel·le de la petite enfance. Elle/Il peut accueillir jusqu'à quatre enfants, généralement âgés de 2 mois à 6 ans, à son domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles. Pour ce faire, il faut détenir un agrément qui est accordé pour une durée de 5 ans renouvelable.

Si vous souhaitez découvrir un métier passionnant, ouvert à toute personne motivée qui souhaite travailler au contact des enfants, n'hésitez pas à nous rencontrer ! C'est avec joie que nous vous accompagnerons dans votre formation.

### RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

[rpe.intercommunal@fegersheim.fr](mailto:rpe.intercommunal@fegersheim.fr)  
07 77 86 91 70



Plus d'infos via le site de la commune de Fegersheim, rubrique "Petite Enfance".

# DOSSIER FINANCES

## Présentation générale du budget

Le Conseil municipal de la commune de Fegersheim a adopté le budget primitif 2022 lors de sa séance du 28 février 2022. Celui-ci s'élève à 9 367 000 €, dont 5 792 000 € en fonctionnement et 3 575 000 € en investissement.

Ce budget marque une nette **hausse des dépenses d'investissement**, soit plus de 40 % par rapport à 2021 pour **financer les nombreux projets de travaux** retenus en 2022 (3 millions d'euros de nouveaux projets).

Il s'agira notamment de la création d'un espace multisports, d'un skate park et de la modernisation des tennis extérieurs, du réaménagement de l'espace périscolaire multi-usages de Fegersheim pour faire face à l'ouverture d'une 4<sup>e</sup> classe à l'école maternelle de Fegersheim à la rentrée de septembre 2022, de la rénovation des locaux annexes du Centre Sportif et Culturel, ou encore de la poursuite de la modernisation de l'éclairage public et des systèmes de chauffage des bâtiments communaux. L'EHPAD et l'église Saint-Maurice feront également l'objet de travaux de rénovation. Le détail des principaux projets est présenté dans les pages suivantes.

**En fonctionnement, le budget reste à l'inverse quasiment stable** par rapport au budget primitif de 2021 (+ 0,81 %), témoignant du souhait de la municipalité de limiter au mieux l'évolution des charges de fonctionnement, et ce malgré le contexte économique tendu.

**Les recettes quant à elles augmentent** ces dernières années moins vite que les dépenses. Et cela, malgré les efforts pour limiter au maximum ses dépenses tout en optimisant ses recettes (recherches de subventions, travaux d'amélioration énergétique, maîtrise de la masse salariale, etc.). La marge de la commune pour financer l'ensemble des services aux habitants et ses projets a tendance à diminuer. C'est pourquoi, le Conseil municipal a voté une augmentation limitée de son taux de taxe foncière qui passera de 26,79 % à 27,33 % en 2022.

Dans un premier temps, nous allons vous présenter le compte administratif 2021, puis le budget 2022 et pour terminer la fiscalité.



Le budget de la commune de Fegersheim pour 2022 s'élève à

**5 792 000 €**  
en fonctionnement

**3 575 000 €**  
en investissement

Dette de la commune  
au 01/01/2022

**364 €**  
par habitant



Moyenne nationale des  
communes de même  
strate : 802 €/hab.

Chiffre INSEE  
au 01/01/2022

**5 802**  
habitants

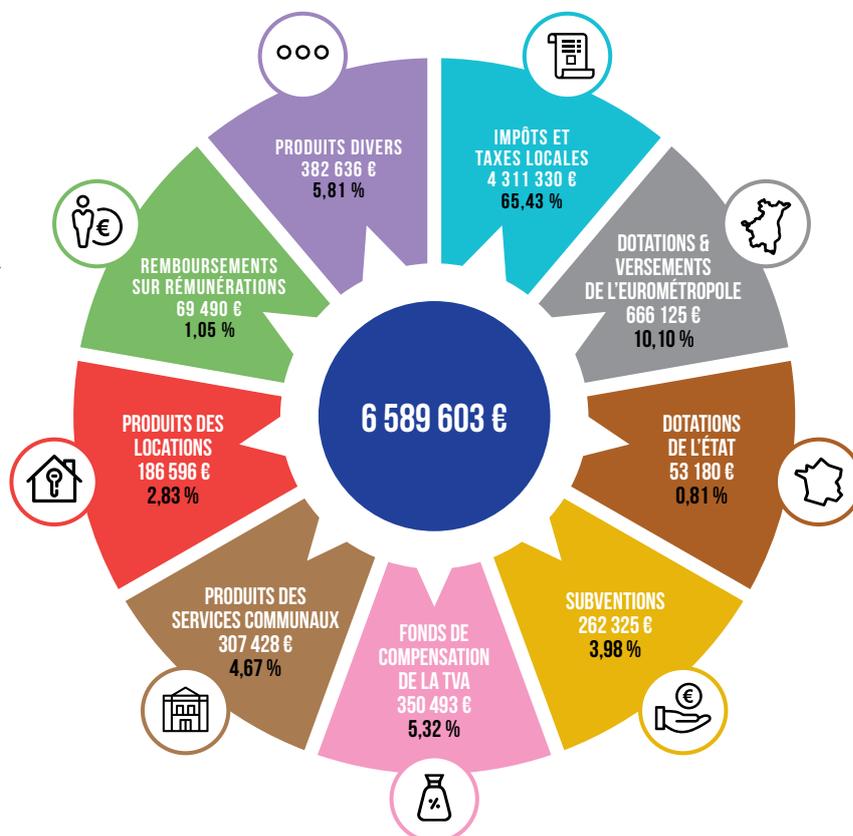


# Compte administratif 2021

L'exercice budgétaire 2021 s'est clôturé sur un montant total de 5 672 172 € de dépenses de fonctionnement et de 1 942 312 € de dépenses d'investissement, ce qui a permis de dégager un résultat de fonctionnement de 635 979 € et un résultat d'investissement de 574 522 € soit un résultat global de 1 210 501 €.

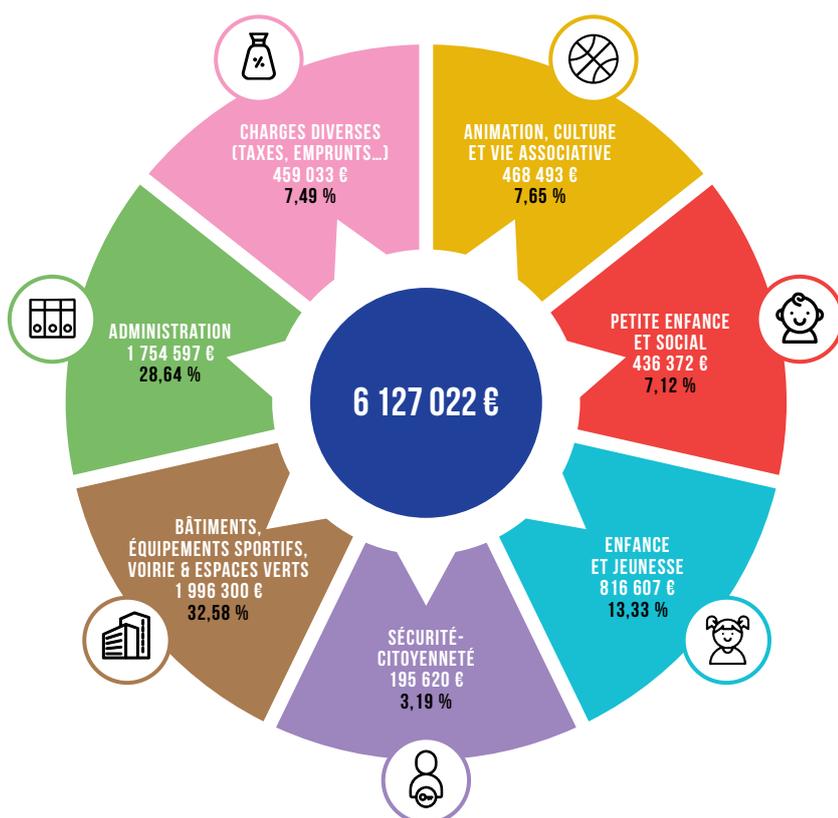
## Recettes réelles 2021

Fonctionnement & investissement  
(hors écritures comptables)



## Dépenses réelles 2021

Fonctionnement & investissement  
(hors écritures comptables)



# Principales réalisations 2021

## A ÉGLISE SAINT-MAURICE

La réfection du parvis de l'église Saint-Maurice afin de rendre accessible le bâtiment aux personnes à mobilité réduite / place de l'Eglise. Les travaux se poursuivront en 2022, notamment avec la sécurisation du beffroi.

**Coût total des travaux : 159 831 €**

## B CAFÉ DE CHARLOTTE

Les travaux de restauration du *Café de Charlotte* (aujourd'hui *Table de Papepa*) / 25 rue de Lyon.

**Coût total des travaux : 148 223 €**

## C PARC DU BOSQUET

Les travaux au parc du Bosquet : mise en place de sols coulés sur l'aire de jeux et installation de tables de pique-nique.

**Coût total des travaux : 39 954 €**

## D SALLE WALDTEUFEL

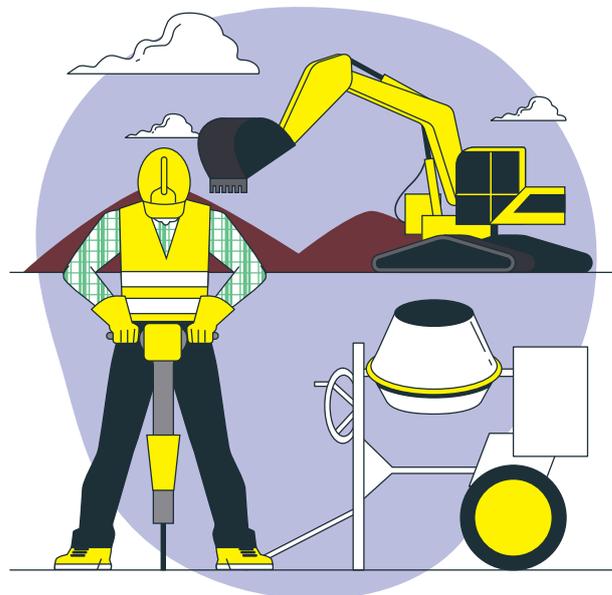
La rénovation de la salle Waldteufel / 17 rue du Général de Gaulle (CSC)

**Coût total des travaux : 55 037 €**

## E NOUVELLE CANTINE

L'aménagement du foyer paroissial en nouvelle cantine pour les élèves de l'école élémentaire de Fegersheim / 8 impasse des Violettes

**Coût total des travaux : 58 400 €**



## F ÉCOLE MARIE HART

## G ÉCOLE GERMAIN MULLER

Les travaux d'entretien des écoles : rénovation intégrale de la salle de classe Topaze (peinture, sol, plafond, sanitaire...) de l'école Marie Hart (48 rue de Lyon), et installation d'un visiophone ; installation d'un 8<sup>e</sup> tableau interactif dans la dernière salle de classe non encore pourvue de l'école Germain Muller (1 rue de la Liberté).

**Coût total des travaux : 45 511 € (EEF) + 7 421 € (EEO)**

## H ÉCLAIRAGE PUBLIC

La poursuite de la modernisation de l'éclairage public : reprise de l'éclairage et pose de LED dans la rue de Genève, et transformation d'un chemin le long de la route métropolitaine 83 en piste mixte agricole-cyclable entre la gare et la zone d'activité avec un système d'éclairage solaire autonome.

**Coût total des travaux : 92 940 € (piste cyclable) + 102 615 € (éclairage public)**



# Budget 2022

Le budget voté pour 2022 prévoit un montant total de **5 792 000 € de dépenses de fonctionnement** et de **3 575 000 € de dépenses d'investissement**.  
Toutes sections confondues (fonctionnement + investissement), les recettes et dépenses se répartissent comme suit :

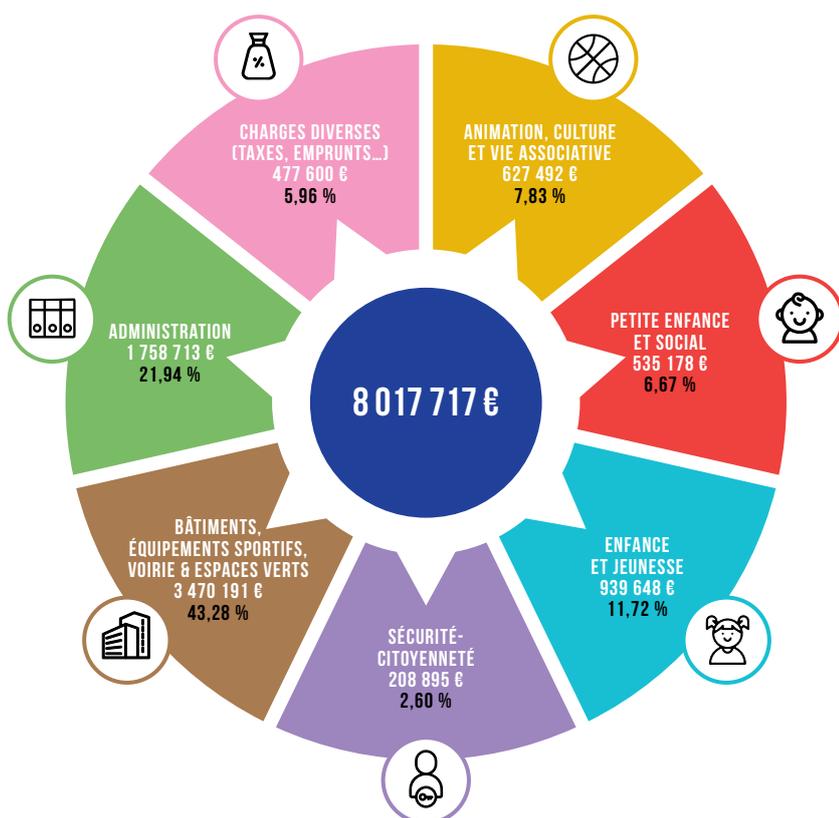
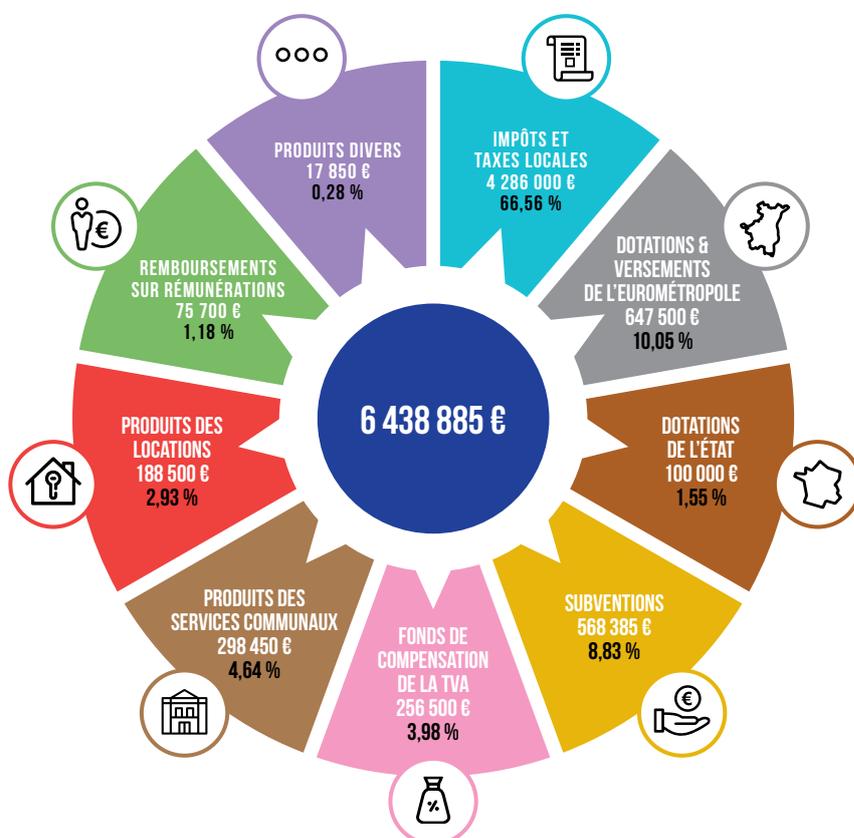
## Recettes prévisionnelles 2022

Fonctionnement & investissement  
(hors écritures comptables)



Dans les recettes prévisionnelles 2022 ne sont pas comprises l'emprunt, l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement.

À savoir que l'emprunt sert à équilibrer le budget mais ne devrait pas être réalisé.



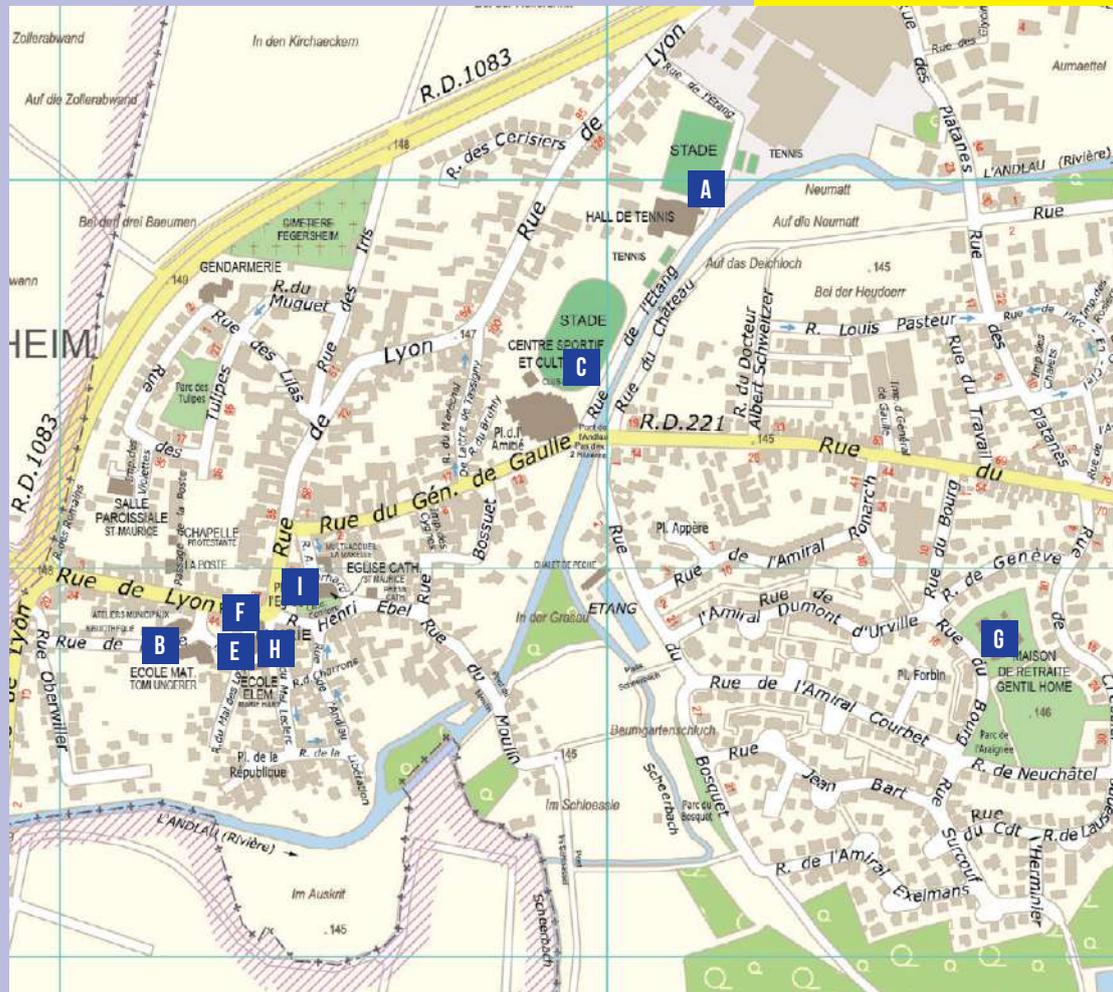
## Dépenses prévisionnelles 2022

Fonctionnement & investissement  
(hors écritures comptables)

**Pénalités pour insuffisance de logements sociaux :**

**95 000 €**

(actuellement 15,10% de logements sociaux sur la commune. Objectif 25 %)



# Principales réalisations prévisionnelles 2022

## A ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Création d'un skate-park/terrain multisports et modernisation des tennis extérieurs  
**Coût estimé des travaux : 612 314 €**

## B ESPACE PÉRISCOLAIRE

Réaménagement de l'espace périscolaire multi-usages de Fegersheim / 10 rue de l'École  
**Coût estimé des travaux : 130 000 €**

## C CENTRE SPORTIF ET CULTUREL

Remise à niveau des locaux annexes du CSC  
**Coût estimé des travaux : 300 000 € sur 2 années**

## D ÉCLAIRAGE PUBLIC

Poursuite de la modernisation de l'éclairage public  
**Coût estimé des travaux : 255 000 €**

## E CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

Modernisation des systèmes de chauffage des bâtiments communaux  
**Coût estimé des travaux : 250 000 €**

## F 46 RUE DE LYON

Rénovation du 46 rue de Lyon  
**Coût estimé des travaux : 130 000 €**

## G EHPAD

Travaux de rénovation de l'EHPAD  
**Coût estimé des travaux : 81 000 €**

## H MAIRIE

Remplacement des menuiseries de la mairie  
**Coût estimé des travaux : 60 000 €**

## I ÉGLISE SAINT MAURICE

Poursuite des travaux de rénovation de l'église Saint-Maurice  
**Coût estimé des travaux : 83 000 €**

# Fiscalité



La collectivité doit faire face à un phénomène d'augmentation des dépenses. Lors de sa séance du 28 février, le Conseil municipal a voté une augmentation de 2 % du taux communal de la taxe foncière bâtie, passant ainsi de 26,79 % à 27,33 %.

## Pourquoi cette augmentation ?

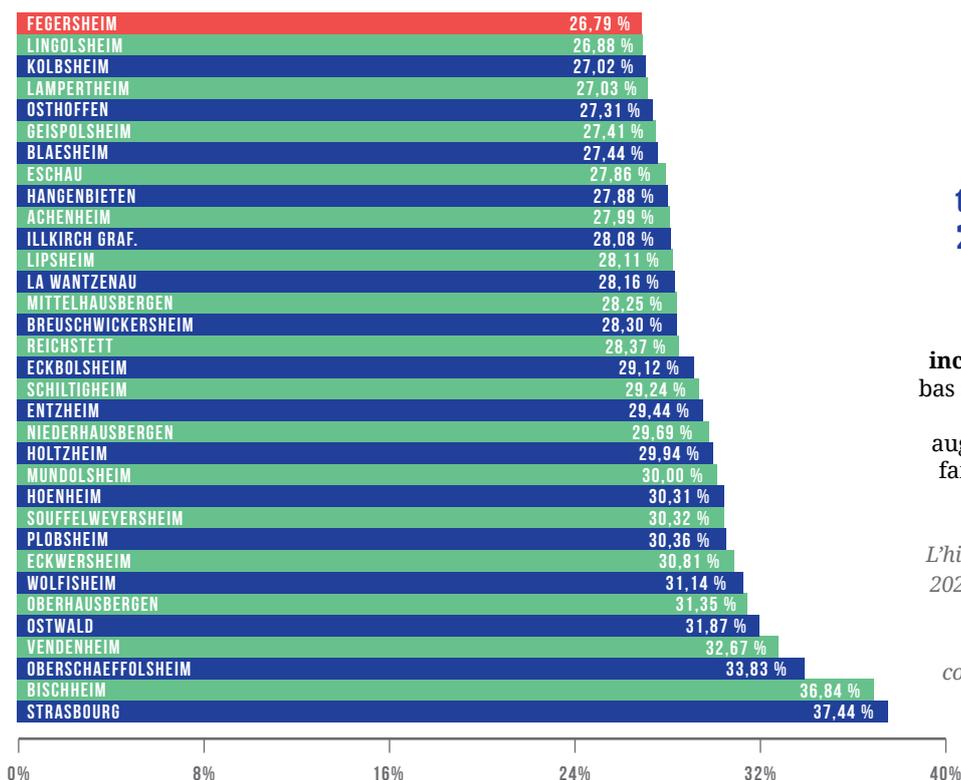
-  **Une augmentation de la population :**  
5 800 habitants en 2022 contre 4 533 en 2000.
-  **La création de nouveaux services :**  
création d'un pôle culturel CLEF/Caveau, agrandissement de l'Espace Jeunes, mise en place d'une station biométrique pour les titres d'identité à l'accueil de la Mairie ...
-  **La réfection/restructuration des bâtiments communaux :** mairie, réfection des salles de classes...
-  **Le développement de nouveaux équipements :**  
construction de la Ruche, réalisation du terrain synthétique...
-  **Un phénomène d'inflation :**  
+18% cumulés depuis 2006.

En parallèle, les recettes de la commune augmentent moins vite, notamment depuis la disparition de la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui représente une perte de près de 500 000 € par an, soit 10% des recettes de la commune.

Cette situation entraîne, année après année, une **baisse progressive du résultat de la collectivité, et de sa capacité à investir dans de nouveaux projets**. Pourtant, notre commune veille depuis plusieurs années, à **limiter au maximum ses dépenses, tout en optimisant ses recettes** grâce à la recherche de subventions, à des travaux d'amélioration énergétique, à la maîtrise de la masse salariale. Toutefois, ses efforts ne parviennent pas à endiguer totalement la hausse des dépenses.

Par ailleurs, de **nombreux nouveaux projets d'aménagement** sont en cours d'études, voire déjà lancés, pour cette année et dans la continuité du mandat. Parmi eux, se trouvent notamment la création d'une aire multi-activités (skate-park et city-stade) à destination des jeunes, l'aménagement d'un local périscolaire dans l'ancienne bibliothèque, le remplacement de plusieurs chaudières, la modernisation et l'éclairage des cours de tennis extérieurs...

**La décision d'augmenter le taux communal de la taxe foncière bâtie n'a pas été prise à la légère et le Conseil municipal a pris l'engagement de ne pas réaugmenter les taux d'imposition communaux pendant le mandat, sauf cas de force majeure.**



## Taux communal de la taxe sur le foncier bâti 2021 des communes de l'Eurométropole

Pour rappel, le **taux actuel est inchangé depuis 2006** et était le plus bas des 33 communes de l'Eurométropole de Strasbourg. Suite à cette augmentation, nous continuerons de faire partie des communes ayant un des taux les moins élevés.

L'histogramme ci-contre indique les taux 2021 de chaque commune de l'EMS et ne tient pas compte des éventuelles augmentations 2022 qui ne seront connues qu'après le vote de ceux-ci soit au plus tard le 15 avril.

Cette hausse aura un effet modéré sur les ménages. Les différentes simulations effectuées en lien avec la Trésorerie publique indiquent que cette augmentation devrait représenter un **effort supplémentaire de 10 € à 22 € pour les ménages** en fonction de la typologie des logements concernés (cf tableau ci-dessous). Il est à noter que seuls les propriétaires seront redevables de cette taxe, soit 65 % des habitants de Fegersheim (les locataires ne paient plus d'impôt direct communal depuis la suppression de la taxe d'habitation). Elle concerne également les entreprises, commerces et industries du territoire.

## Estimations de l'augmentation moyenne de taxe foncière bâtie selon le type de bien :

TAUX COMMUNAL	SANS ÉVOLUTION DE TAUX (AUGMENTATION AUTOMATIQUE DES BASES PAR L'ÉTAT)	DE 26,79% À 27,33% (+2%)
APPARTEMENT T3 DE 70M <sup>2</sup>	20 €	+ 10 €
MAISON 100 M <sup>2</sup>	22 €	+ 13 €
MAISON 150 M <sup>2</sup> AVEC PISCINE	35 €	+ 22 €
PETIT COMMERCE	15 €	+ 56 €
COMMERCE MOYEN	40 €	+ 150 €
GRANDE SURFACE >400 M <sup>2</sup>	250 €	+ 460 €

Enfin, pour 2022, les ménages seront également impactés par l'augmentation des bases décidée par l'Etat (+ 3,4 %) et par l'éventuelle augmentation de taux de l'Eurométropole.



## Le saviez-vous ?

**Auparavant, les communes percevaient 4 grands impôts :**

- La taxe d'habitation, due par les occupants des logements,
- La taxe foncière sur les propriétés bâties, acquittée par les propriétaires d'immeubles (logements ou entreprises),
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties, relative aux terrains agricoles
- La taxe professionnelle payée par les entreprises en fonction de leur activité économique.

Pour rappel, la taxe professionnelle a été supprimée en 2010, et depuis 2021 la taxe d'habitation a également été supprimée pour les résidences principales. La disparition de cette dernière taxe n'a eu aucune incidence sur les recettes communales car elle a été compensée par le transfert de la part de taxe foncière perçue par le département. Un coefficient correcteur est ensuite appliqué pour garantir à la commune un produit identique à la perte de la taxe d'habitation.

## Pour Fegersheim, les taux ont donc évolué comme suit :

TAXES	APRÈS LA RÉFORME (EN 2020)	APRÈS LA RÉFORME (EN 2021)
TAXE D'HABITATION DE LA COMMUNE	15,77 %	0 %
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DE LA COMMUNE	13,62 %	26,79 % (13,62 + 13,17)
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DU DÉPARTEMENT	13,17 %	0 %

Artificiallement, cette réforme législative entraîne un doublement du taux de taxe foncière de la commune, mais en réalité cela n'entraîne ni augmentation de recettes pour la commune, ni augmentation de prélèvements pour les contribuables.



## VIE ÉCONOMIQUE

# Portrait de territoire

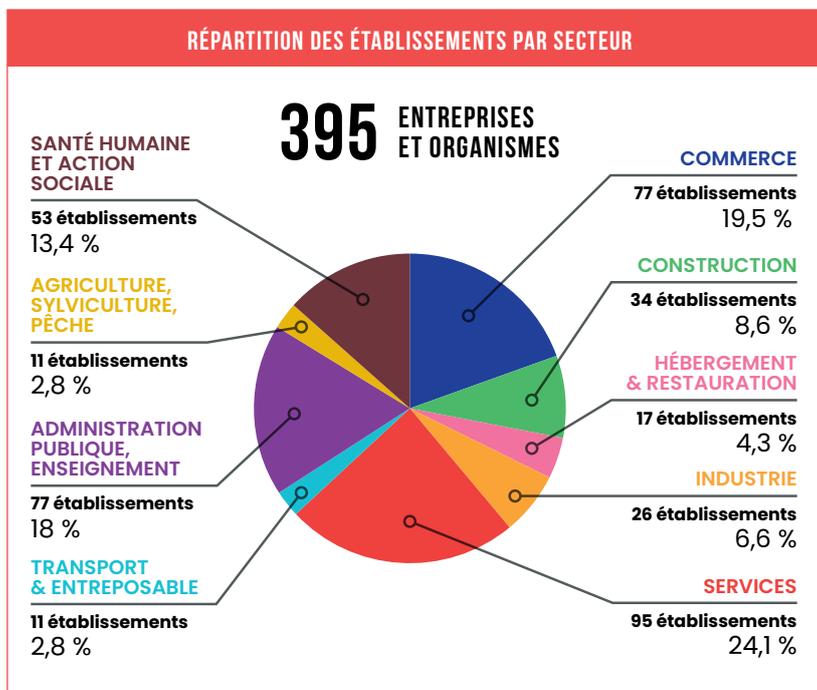
La commune de Fegersheim démontre un fort dynamisme économique en totalisant **395 entreprises et organismes**. La grande diversité des activités professionnelles concerne aussi bien l'industrie, l'artisanat, que les commerces, sans oublier les acteurs du secteur de l'agriculture et de la santé.

Les 15 principaux employeurs sont situés dans la Zone d'Activité de Fegersheim. C'est là que nous retrouvons les 3/4 des emplois présents sur la commune. Le site industriel Lilly France compte à lui seul 1200 emplois sur un total de 2300.

En 2020, nous avons dénombré 34 créations d'entreprises pour 7 cessations. Nous pouvons également constater que 66% des chefs d'entreprises ont moins de 55 ans.

En 2021, avec l'ensemble de la CCI Alsace Eurométropole, un « Portrait de Territoire » a permis d'analyser la population active et l'ensemble des entreprises et commerces de Fegersheim.

15 PRINCIPAUX EMPLOYEURS INDUSTRIE, COMMERCE, SERVICES	NOMBRE DE SALARIÉS (TRANCHES D'EFFECTIFS)
<b>LILLY FRANCE SAS</b> <i>Fabrication de préparation pharmaceutiques</i>	1000 à 1999
<b>SPITZER EUROVRAC</b> <i>Fabrication de carrosseries et remorques</i>	100 à 199
<b>DS SMITH PACK FEGERSHHEIM</b> <i>Fabrication de carton ondulé</i>	100 à 199
<b>CATRA 67 - RENAULT TRUCK</b> <i>Commerces d'autres véhicules automobiles</i>	50 à 99
<b>EUROVIA ALSACE LORRAINE</b> <i>Construction de routes et autoroutes</i>	20 à 49
<b>ORAPI HYGIÈNE</b> <i>Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien</i>	20 à 49
<b>BOTANIC</b> <i>Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour animaux</i>	20 à 49
<b>KAPPELER</b> <i>Fabrication d'appareils d'éclairage électrique</i>	20 à 49
<b>ALSACE PNEUS ET SERVICES</b> <i>Commerce et réparation de motocycles</i>	10 à 19
<b>BARTEC FRANCE</b> <i>Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication</i>	10 à 19
<b>BUFFALO GRILL</b> <i>Restauration traditionnelle</i>	10 à 19
<b>ANVOLIA 67</b> <i>Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation</i>	10 à 19
<b>LIDL</b> <i>Supermarchés</i>	10 à 19
<b>SADE CIE GÉNÉRALE TRAVAUX D'HYDRAULIQUES</b> <i>Construction de réseaux pour fluides</i>	10 à 19
<b>MANICOOK</b> <i>Restauration traditionnelle</i>	10 à 19



### PART DES RECETTES DES ENTREPRISES ET DES MÉNAGES DANS LES RECETTES COMMUNALES EN 2021

Taxes foncières payées par les entreprises	2 669 538 €
TLPE	48 613 €
Loyers locaux commerciaux	175 000 €
<b>Total recettes entreprises (impôts + loyers)</b>	<b>2 893 151 €</b>

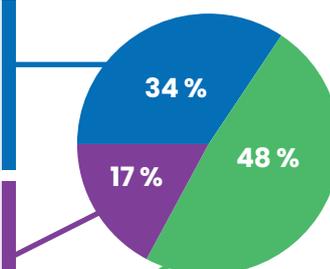
Taxes foncières payées par les ménages	1 144 088 €
Produits des services et du domaine	300 000 €
<b>Total recettes ménages (impôts + services communaux)</b>	<b>1 444 088 €</b>

**Autres recettes 4 069 135 €**

Total recettes fonctionnement 6 308 150 €

Total recettes d'investissement 2 098 224 €

**Total recettes 2021 8 406 374 €**



Une version pdf du document, dont voici quelques éléments, est accessible en ligne



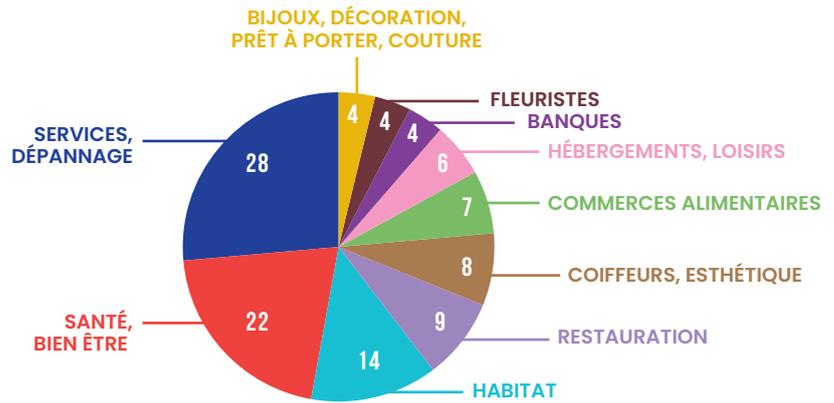
## Commerces et services de proximité à Fegersheim

Grâce à sa centaine de commerces et services, Fegersheim est une commune dynamique et attractive, où chacun peut trouver sur place des solutions de proximité. Le marché qui s'installe chaque mardi matin au cœur de la commune apporte également de la diversité à cette offre. Dans le secteur de la restauration, les possibilités sont nombreuses avec plusieurs enseignes au centre du village et dans la Zone d'Activité.

**106** ENTREPRISES ET ORGANISMES

### STRUCTURES DES COMMERCES ET SERVICES DE CENTRE VILLE EN 2022

Répartition des 106 établissements et organismes



## L'entreprise Kappeler

INTERVIEW DE DAVID KAPPELER



L'entreprise Kappeler a été fondée en 1962. Elle est présente dans la zone d'activité de Fegersheim depuis 1971. Il s'agit d'une société familiale qui ne cesse de s'étendre.

Elle compte aujourd'hui 34 salariés mais a des besoins en recrutement pour continuer son développement. À terme, l'objectif est d'atteindre 50 à 60 salariés. Kappeler Enseignes fournit des enseignes lumineuses à la grande distribution, aux réseaux de franchises, à des banques et des acteurs reconnus dans le domaine des loisirs et de la culture. La société élabore pour ses clients une vraie stratégie de visibilité et apporte son expertise pour le choix des matières, des produits. Il s'agit de mettre en lumière un logo, un nom, pour aider les marques à éclairer le monde durablement.

C'est une stratégie qui fonctionne puisque Kappeler compte plusieurs clients de renom : Cartier, KFC, Cuisine Schmidt, Tryba... C'est une entreprise à dimension internationale puisque 10% de son chiffre d'affaires est réalisé en Europe (Royaume-Uni, Espagne ...).

Plusieurs valeurs animent au quotidien la société :

- **La satisfaction client.** Il est important de savoir rester humble, même si les résultats sont encourageants.
- **La performance.** Chez Kappeler, on aime relever des nouveaux défis comme installer 50 totems de station-service en 3 mois.
- **L'amélioration.** Il s'agit d'aller vers plus de recherche et de développement pour avoir un produit durable avec un impact environnemental faible. Le modèle doit être soutenable et l'outil de production adapté.

Afin de progresser continuellement, Kappeler Enseignes n'hésite pas à prendre part à des programmes de la Région Grand Est, de l'ADEME, de la CCI, de l'usine du futur, notamment pour développer l'éco-conception.

Aujourd'hui, Kappeler Enseigne recrute des jeunes dans le cadre de la formation, et notamment sur des profils de CAP et de baccalauréats professionnels "métiers de l'enseigne et de la signalétique". Il s'agit de former les jeunes à l'infographie, au travail de l'adhésif, de l'aluminium, du plexiglass, au câblage électrique, à la peinture et au soufflage de verre.

Kappeler cherche à former de nouveaux talents et à aider les jeunes à trouver une vocation. Tous ne sont pas faits pour le système scolaire classique. Ces formations permettent de réaliser un travail manuel, tout en étant au contact de la technologie. Par ailleurs, l'entreprise cherche à favoriser l'emploi local pour limiter son empreinte carbone.



Alors, si vous êtes en recherche d'un apprentissage, électricien ou commercial et que vous souhaitez travailler pour KFC et Louis Vuitton tout en restant proche de chez vous, n'hésitez pas à envoyer un CV et une lettre de motivation à : [RH@kappeler.eu](mailto:RH@kappeler.eu)



## Une politique de végétalisation et de fleurissement ambitieuse

La municipalité œuvre au quotidien pour faire de Fegersheim-Ohnheim une commune verte et agréable à vivre.

En moyenne, ce sont **600 vivaces, 180 arbustes et 10 arbres** qui sont plantés chaque année sur notre ban communal.

Nos services techniques veillent à **favoriser les espèces locales** (alisiers, merisiers, cerisiers, troènes...). De plus, en raison des changements climatiques, il est important de choisir des végétaux capables de supporter la chaleur et la sécheresse, de mettre en place

du paillage et de créer des zones d'ombre pour garder l'humidité.

Afin de créer toujours plus de biodiversité, **une haie vive** a été plantée rue du Bosquet, au niveau de la passerelle Scheerbach, dans le cadre de l'opération de compensation Lilly. Cette dernière est composée de **10 espèces différentes** (sureau, cornouiller, noisetier ...)

et fait **22m de long**. Ce projet présente un fort intérêt pour notre écosystème. Les baies vont **favoriser la venue des oiseaux** et les fleurs vont entraîner un phénomène de pollinisation propice à l'épanouissement des abeilles. D'autres projets de ce type vont suivre dans les prochains mois.

Enfin, afin de développer l'attractivité de notre commune, nous avons également fait le choix d'avoir une politique de fleurissement ambitieuse. Au total, ce sont **8 000 fleurs et 3 500 bulbes** qui sont plantés chaque année. Soucieux de respecter au mieux l'environnement, nous privilégions l'utilisation de plantes peu gourmandes en eau et les jardinières avec réserve d'eau. Cela permet de diminuer l'arrosage de 30%.

**Fegersheim-Ohnheim est donc définitivement une commune engagée dans le développement de son patrimoine naturel et la préservation de l'environnement.**

## Point sur les principaux travaux

De nombreux travaux ont été réalisés en ce début d'année 2022 à Fegersheim-Ohnheim :



Installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques et hybride sur le parking de la CLEF.



Installation, d'ici le printemps, de 87 capteurs CO2 dans les écoles et bâtiment communaux. Durant les vacances d'hiver, 16 capteurs ont déjà été installés dans les salles de classe.



Réalisation de travaux de rénovation de la toiture au-dessus du chœur de l'Eglise Saint Maurice.



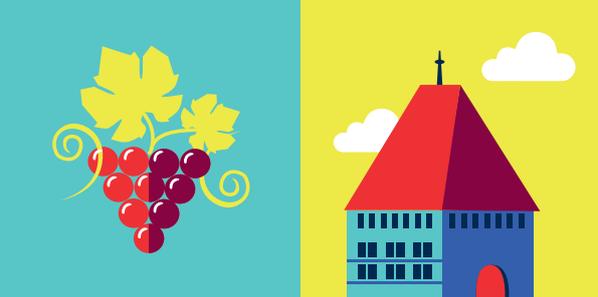
Pose de panneaux acoustiques et réalisation de travaux d'accès aux sanitaires extérieurs, au foyer paroissial, pendant les vacances d'hiver.

Par ailleurs, les travaux du schéma d'assainissement suivent leurs cours et entrent dans la deuxième phase.

Les services de l'Eurométropole de Strasbourg vont procéder au renforcement du réseau d'assainissement et au renouvellement de la conduite d'eau potable de la rue de Lyon. Aussi, à compter de **début mars 2022 et jusqu'à septembre 2022**, la rue de Lyon sera mise en circulation alternée depuis la M83 jusqu'à l'intersection avec la rue du Maréchal De Lattre de Tassigny.

Dans le même temps et afin de préserver la qualité de l'ill, il est prévu l'installation d'un ouvrage de traitement des eaux pluviales appelé décanteur, dans la zone artisanale de la rue de l'Industrie. Celui-ci a été livré fin mars.





## CITOYENNETÉ



# À Cressier pour fêter les 30 ans de notre belle amitié

**Les inscriptions pour le jumelage sont désormais terminées : nous serons plus d'une centaine à nous rendre à Cressier pour fêter les 30 ans de notre belle amitié.**

### LE JUMELAGE SE DÉROULE DANS LA RUE DE CRESSIER À FEGERSHHEIM ?

Non, Cressier, c'est une commune située au Nord-Ouest de la Suisse, à la jonction des lacs de Biene et de Neuchâtel, à une cinquantaine de kilomètres de la frontière française. Comptant près de 2 000 habitants, elle est célèbre pour ses vignes, son vin et sa fête du vin nouveau qui se déroule au mois de mai. Cressier, c'est un joli petit village, proche de la nature, avec un beau château et une course atypique nécessitant un paquet d'œufs. Voilà maintenant trente ans que le jumelage qui lie notre commune à celle de Cressier a été scellé. Cette union a depuis donné lieu à de nombreux échanges entre les habitants et les associations des deux villages. Et c'est d'ailleurs pour cela que nos deux communes ont organisé une grande fête pour célébrer cette amitié.

### DU COUP ÇA FAIT 30 ANS QU'ON EST JUMELÉ ?

Oui, bientôt même 31 ans ! Le jumelage entre nos deux communes a été scellé le 4 mai 1991, à l'occasion de la 17e Fête du Vin Nouveau, à Cressier. Le serment de jumelage a été signé entre le Président du Conseil Communal de Cressier, Lucien Vautravers, et le Maire de Fegersheim-Ohnheim, Antoine Kauffmann. 350 Fegersheimois font le déplacement. Toutes les sociétés locales sont présentes et un stand de produits alsaciens est mis en place pour accompagner les festivités. Plusieurs membres de l'Association de Cyclotourisme de Fegersheim-Ohnheim ont même fait une partie du trajet vers Cressier à vélo !

Le serment du jumelage a été réitéré le 19 octobre 1991 à Fegersheim à l'occasion du "5e Baeckeofe". Il est aujourd'hui accroché dans le hall du

Centre Sportif et Culturel et dans la salle du Conseil de la Mairie. A cette occasion, le village était en effervescence. La fête était au rendez-vous, comme en témoigne encore les articles du journal.

### C'EST QUOI UN JUMELAGE ?

Un jumelage est une relation établie entre deux villes (majoritairement de pays différents) qui a pour but de favoriser des rapprochements entre plusieurs cultures. Les communes qui choisissent de se jumeler cherchent à partager des valeurs, des bonnes pratiques, une histoire commune .... La plupart de ces relations se concrétisent par des participations réciproques à des manifestations culturelles ou des échanges réguliers.

### QUEL EST LE PROGRAMME DES 25 ET 26 JUIN ?

Ceux qui se sont inscrits aux festivités partiront le samedi matin de Fegersheim pour arriver à Cressier à 14h. À leur arrivée, des animations seront proposées dans tout le village jusqu'en début de soirée. La fête se prolongera jusqu'au bout de la nuit avec une grande soirée dansante. Le lendemain, aura lieu la partie officielle avec repas. Le départ de Cressier est prévu pour 16h.

La commune prendra en charge le transport et les familles de Fegersheim-Ohnheim seront logés gracieusement chez les cressiacois.

### BON ET C'EST QUOI CE « POUSSIN » ?

Une spécialité cressiacoise. Une boisson mystérieuse que vous pourrez goûter si vous êtes majeur et du voyage. À vos risques et périls. Dans tous les cas, nous avons hâte de vous retrouver fin juin pour célébrer les 30 ans du jumelage en Suisse !

## 4 QUESTIONS

### AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

- 1 Si tu étais un animal, lequel serait-ce ?
- 2 Quel métier envisages-tu d'exercer plus tard ?
- 3 Quelle est ta matière préférée à l'école ?
- 4 Ton idée phare pour Fegersheim ?



**LÉANE FERRY**

- 1 Un chien
- 2 Actrice
- 3 Les mathématiques
- 4 Des activités avec la maison de retraite



**JULES PERDOMINI**

- 1 Un aigle
- 2 Électricien
- 3 Les mathématiques
- 4 Un city stade



**LINA BENAMOR**

- 1 Un chat
- 2 Ingénieur
- 3 Le sport
- 4 Faire un skate-park



**BASTIEN CAZENAUME**

- 1 Un rat
- 2 Youtuber
- 3 L'histoire
- 4 Plus de poubelles pour moins de pollution

Découvrez les autres membres du Conseil Municipal des Enfants dans les prochaines éditions du Relais.

# ENVIRONNEMENT

## La collecte des déchets alimentaires c'est parti !

Les premières bornes de collecte des déchets alimentaires de l'Eurométropole ont été inaugurées au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim, le vendredi 18 mars, en présence de la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, du directeur régional de l'ADEME, des maires des 33 communes.

Désormais, les habitants de Fegersheim-Ohnheim doivent aller plus loin dans le tri des déchets. Après le plastique, les cartons et le papier, il va falloir séparer les déchets alimentaires du reste. L'objectif du projet étant de réduire de moitié les volumes passant par la poubelle bleue.

Afin de permettre aux habitants de s'intégrer pleinement dans cette démarche, les services de l'Eurométropole ont distribués du 16 au 25 mars :

- Un bioseau et des sacs en papier kraft,
- Un mode d'emploi,
- Une carte localisant les bornes de collecte dans la commune.



Les bornes sont par ailleurs disposées de manière équitable sur l'ensemble du territoire communal, afin que le tri ne représente pas une contrainte mais une habitude.

Cette nouvelle possibilité de tri n'a pas vocation à rivaliser avec le compostage mais doit permettre de le compléter. Les abri-bacs peuvent réceptionner, dans les sachets krafts, toute sorte de déchets alimentaires : coquilles d'œufs, produits laitiers, produits périmés sans leur emballage ....

Les bornes pensées pour limiter les odeurs et être inaccessibles aux animaux, sont vidées deux fois par semaine à l'aide d'un camion équipé d'un système de lavage rotatif pour nettoyer l'intérieur des bacs. Les déchets font ensuite escale au Port-du-Rhin pour la vérification du tri, avant de terminer leur route à Obershaeffolsheim pour être transformés en biogaz.

La collecte sélective est bien évidemment l'affaire de tous. Si chacun tri un peu plus et un peu mieux chaque jour, ce sont autant de déchets qui pourront être recyclés ou valorisés dans l'intérêt de la planète.



# Cérémonie de remise des prix du concours des Maisons décorées 2021

Le mardi 22 février s'est tenue la cérémonie de remise des prix du concours des Maisons décorées de Noël 2021.

Elle a récompensé les **12 lauréats issus des 63 présélections réalisées lors de la tournée de repérage et d'évaluation du jury**. Cette tournée, qui s'est tenue début décembre, a été riche pour les 11 membres du jury. **Le concours étant désormais ouvert à tous !** En suspendant la condition de l'inscription préalable, le nouveau mode de fonctionnement prend en compte toute maison, balcon d'appartement ou vitrine de commerçant participant à l'esprit de Noël.

Pour participer, il faut simplement que les décorations soient visibles depuis la rue. L'enjeu est de **valoriser tout effort individuel ou collectif** permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'animer le paysage de notre commune. Le concours a également fait l'objet d'une évolution en accroissant la dimension participative de la

composition du jury. Ainsi, des jeunes du Conseil Municipal des Enfants et de l'Espace jeunes, ainsi que des membres d'associations, du Conseil Des Aînés et du Comité Consultatif sur le Développement Durable ont bien voulu donner de leur temps et de leur énergie aux côtés de l'adjointe à la culture, Madame Audrey Gavalet, pour effectuer la notation des décorations en fonction d'un barème établi en amont.

Cette cérémonie a eu une saveur particulière puisqu'en plus de distinguer les lauréats, elle a marqué **le retour, après une longue période de restrictions, des temps de convivialité** qui permettent la rencontre entre les habitants et la municipalité.

**Le prochain rendez-vous est donné cet été pour le concours des Maisons fleuries qui procédera selon le même fonctionnement.**



## LE RETOUR DES TEMPS DE CONVIVIALITÉ !

À suivre du côté de la vie culturelle...

Plusieurs temps forts viendront égayer la vie de la commune avant le grand rendez-vous des Flâneries, qui, après le succès de l'année passée, s'ancre définitivement dans le calendrier des beaux jours en remplacement du Feg'stival :

### L'OSTERPUTZ

le grand ménage collectif du printemps se tiendra le 30 avril à partir de 9h.



### THÉ DANSANT

Il se déroulera le mercredi 27 avril à partir de 14h30.



### EXPERIENCE EN REALITE

#### VIRTUELLE

qui aura lieu le samedi 7 mai de 10h30 à 12h30 à la CLEF.



La CLEF proposera plusieurs animations jeunesse et tout public : consultez l'agenda !



## Festival du Jeu Vidéo du 15 au 17 avril 2022

Dans cette nouvelle édition du festival du jeu vidéo, Original Event vous emporte dans un monde où tout est possible !

Vous allez vivre des expériences inoubliables : escalader virtuellement une falaise, affronter vos amis dans une course épique de kart, retrouver les jeux de votre enfance sur des bornes d'arcade...

L'équipe d'Original Event, mettra à votre disposition, sur plus de 1 000 m<sup>2</sup>, des consoles de toutes les générations (PSS, XBOX série X ...), tout un ensemble de PC, des casques de réalité virtuelle, des bornes d'arcade, une grande scène musicale, des tapis de danse...

Durant 3 jours, l'équipe d'animation va vous faire jouer. Les tournois seront de retour dans une ambiance conviviale.

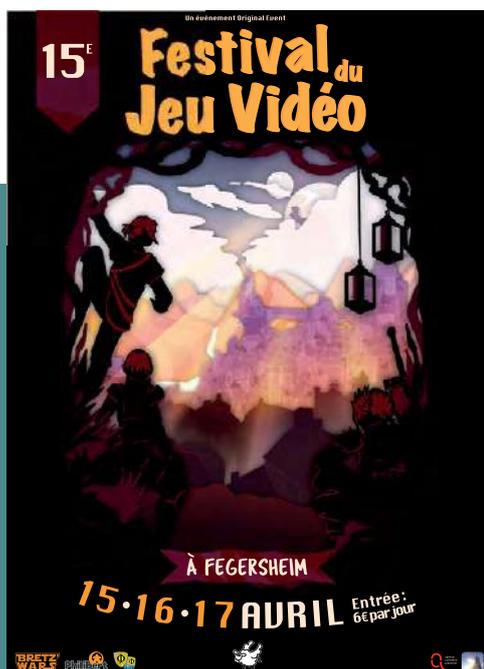
Cette année les PC seront à l'honneur et plus particulièrement le jeu League of Legends.

Ce dernier, est la référence du jeu compétitif et a même donné naissance à la série Arcane.

En plus de la partie jeu vidéo, l'équipe d'Original Event vous proposera de découvrir de nombreux jeux de société (plus d'une centaine). Il y en aura pour tous les goûts.

Enfin, vous pourrez rencontrer des professionnels et des passionnés du jeu vidéo qui vous feront découvrir leurs créations.

Alors si vous avez envie de vous évader, de partager un moment convivial et familial, rendez-vous du 15 au 17 avril au Centre Sportif et Culturel de Fegersheim.



### NOUVELLE ENSEIGNE ? NOUVEAU SERVICE ?

Le relais donne la parole aux artisans et commerçants qui font de Fegersheim une commune dynamique.

## VIE ÉCONOMIQUE

# Portrait de Laura Burger, coiffeuse à domicile



**Coiffeuse professionnelle, Laura Burger a exercé son activité pendant près de 16 ans dans des salons strasbourgeois. Désormais à domicile, elle a décidé de se lancer dans une aventure plus humaine, avec la volonté de proposer ses services à ceux qui sont dans le besoin.**

Après l'obtention d'un CAP en 2006 et d'un Brevet Professionnel en 2008, Laura Burger décide d'exercer pendant 16 ans dans les salons de coiffure strasbourgeois. Mais, en 2022, elle décide de se mettre à son compte et d'aller à la rencontre de ses clients, principalement autour de Fegersheim, où elle habite depuis plus de 6 ans. Coiffeuse mais aussi prothésiste ongulaire, elle exerce aujourd'hui pour tout public (hommes, femmes et enfants) et c'est sous le nom **LB Ongles&Beautés** que vous pourrez la retrouver.

Laura s'est par ailleurs associée avec l'association *Fake Hair Don't Care* et récolte les chutes de cheveux afin de participer à la fabrication de prothèses capillaires. Ces dernières, sont à destination des personnes qui n'ont pas les moyens de s'en offrir une. En effet, les perruques sont souvent bien trop chères pour les personnes malades dans le besoin.

Du fait de son histoire personnelle et parce qu'elle éprouve de l'empathie pour les personnes en difficulté, notre coiffeuse souhaite développer l'aspect social et psychologique de son métier. Cette année sera donc l'occasion pour elle de se former à la **socio-coiffure**, afin d'exercer en milieu médical, médico-social ou social (EHPAD, prison ...).

Laura souhaite apporter une **relation d'aide adaptée aux personnes malades, porteuses d'un handicap ou en détresse**, tout en proposant un soin technique respectueux des règles déontologiques propres à l'environnement au sein duquel ces personnes évoluent. Tout l'enjeu de cette pratique est d'**aider des personnes fragiles à reprendre confiance en elles**, à s'accepter et à sortir d'un quotidien qui n'est pas forcément agréable.

Par la suite, Laura Burger souhaite également **devenir prothésiste capillaire**. L'objectif étant d'aider les personnes fragiles et plus particulièrement ceux ayant perdu leurs cheveux suite à un cancer.

La commune soutient ces belles initiatives et est ravie d'offrir de la visibilité à une coiffeuse engagée. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets !

**LB ONGLES & BEAUTÉS  
À domicile**

■ 06 95 29 10 67



## Permanences des élus en Mairie

### SAMEDI DE 10H À 12H

**SAMEDI 16 AVRIL**  
Week-end de Pâques  
Mairie et CLEF fermée

**SAMEDI 23 AVRIL**  
■ **Thierry Schaal**  
Maire

**SAMEDI 30 AVRIL**  
■ **Eva Astrologo**  
Adjointe : Finances, achats, marchés publics

**SAMEDI 7 MAI**  
■ **Eva Astrologo**  
Adjointe : Finances, achats, marchés publics

**SAMEDI 14 MAI**  
■ **Christian Bronner**  
Adjoint : Urbanisme, environnement, santé

**SAMEDI 21 MAI**  
■ **Audrey Gavalet**  
Adjointe : Culture

**SAMEDI 28 MAI**  
■ **Vincent Fender**  
Adjoint : Projets, travaux et vie économique

### VOUS SOUHAITEZ TRAITER EN DIRECT AVEC VOS ÉLUS ?

Une question, une idée ?  
Votre Maire et les adjoints seront ravis de vous recevoir lors d'une de leurs permanences en Mairie, également sur rendez-vous en appelant le 03 88 59 04 59.

## AVRIL



### Atelier créatif de Pâques

- **Mercredi 13 avril** à 14h30  
Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF\*



### Festival du jeu vidéo

- **Du 15 au 17 avril** au CSC  
Organisé par Original Event  
6€ par jour

### Escape Game « Labo »

- **Mercredi 20 avril** à 14h (à partir de 10 ans)  
Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF\*



### Collecte de sang

- **Mercredi 20 avril** de 17h à 20h au CSC  
Organisé par l'Amicale des Donneurs de Sang  
Entrée libre

### Pêche 2X4 par équipe

- **Samedi 23 avril** à Ohnheim  
Repas sur réservation  
Infos auprès de l'AAPPMA OHNHEIM / 06 16 06 07 80 ou [brigitte.riehl@outlook.fr](mailto:brigitte.riehl@outlook.fr)

### Élections présidentielles

- **Dimanche 24 avril** de 8h à 19h

### Heure du conte (3-6 ans)

- **Mercredi 27 avril** à 10h30 à la CLEF  
Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF\*



### Thé dansant

- **Mercredi 27 avril** à partir de 14h au CSC  
Gratuit et ouvert à tous sans inscription

### Fête du Vin Nouveau

- **Du 29 avril au 1er mai** à Cressier



### Osterputz (ramassage participatif des déchets et ateliers)

- **Samedi 30 avril** à partir de 9h au CSC  
Gratuit et ouvert à tous sans inscription

### Club lecture

- **Samedi 30 avril** de 10h à 12h à la CLEF\*  
Gratuit, public adulte seulement

## MAI

### Café-rencontre du Conseil Des Aînés

- **Jedi 5 mai** dès 14h30 au CSC  
Gratuit et ouvert à tous sans inscription préalable

### Expérience en réalité virtuelle

- **Samedi 7 mai** / 10h30-12h30 à la CLEF\*  
Que ce soit pour découvrir de nouvelles expériences en simulation, ou tester vos réflexes, rejoignez l'aventure !



### Cérémonie patriotique

- **Dimanche 8 mai** à 11h au Monument aux Morts

### Théâtre alsacien "D'r Grossvater kommt in Kur"

Le Cercle Saint Maurice

- **Samedi 7 mai** à 20h et
- Dimanche 8** à 14h30 à la salle paroissiale / 6, impasse des Violettes à Fegersheim  
Infos au 06 83 52 42 24

### Réunion publique

- **Mercredi 11 mai** dès 19h30 au CSC



### Summer Party

- **Samedi 14 mai** à partir de 19h au CSC  
Soirée dansante avec repas à 20€ ou 10€ sans repas  
Organisé par le CSSA / [president@cssa-basket.fr](mailto:president@cssa-basket.fr)

### Théâtre alsacien "D'r Grossvater kommt in Kur"

Le Cercle Saint Maurice

- **Samedi 14 mai** à 20h à la salle paroissiale située 6, impasse des Violettes à Fegersheim  
Infos au 06 83 52 42 24



### Marché aux puces

- **Dimanche 15 mai**  
Zone industrielle de Fegersheim  
Réservation de table obligatoire  
Infos auprès de l'AFF : 06.42.39.18.13 ou [aff.fegersheim@gmail.com](mailto:aff.fegersheim@gmail.com) et sur la page facebook de l'AFF



### Heure du conte

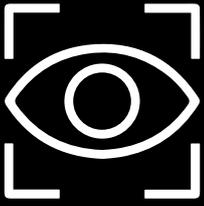
avec M. Moustache (3-6 ans)

- **Mercredi 18 mai** à 10h30 à la CLEF  
Gratuit, sur inscription auprès de la CLEF\*

### Conseil municipal

- **Lundi 30 mai** à 19h30 à la salle du Conseil

# RÉTRO-PHOTOS



1

**1** Ramassage des sapins au Centre Sportif et Culturel.



2

**2** Portes ouvertes Harry Potter à la CLEF dans le cadre du mois de l'évasion Science-fiction et mondes imaginaires.



3

**3** M. le Maire Thierry Schaal, accompagné de Denis Rieffel, 1er Adjoint, d'Audrey Gavalet Adjointe à la culture et de Sonia Diestch Adjointe honoraire, ont participé au vernissage de l'exposition du maître de Fegersheim, Henri Ebel, à l'Etappenstall d'Erstein.



4

**4** Atelier yoga parents-enfants sur les émotions durant la Nuit de la lecture en janvier à la CLEF



5

**5** Tournage des vœux du Maire, sur deux jours, dans les rues et lieux remarquables de notre commune.



6

**6** Distribution de masques pour les ATSEM et le personnel du Pôle Petite Enfance.



7

**7** Atelier de construction de robots en matériaux recyclés avec l'association illkirchoise Manipulse.



8



9



10



11



12



13



8 Retour des moments de convivialité avec la cérémonie de remise des prix du concours des Maisons décorées de Noël.

9 Réunion des entreprises pour évoquer la question de la cybersécurité.

10 Rencontre autour de la littérature fantastique avec l'écrivaine Floriane Coffart dans le cadre du mois de l'évasion en février.

11 L'orchestre philharmonique de Strasbourg en concert pour la première fois au Caveau.

12 Soirée jeux-vidéo au Caveau en février avec la CLEF, Original Event et l'Espace Jeunes.

13 En solidarité avec le peuple ukrainien, une grande collecte a été réalisée à l'Espace jeunes de Fegersheim.



**MAIRIE DE FEGERSEIM**  
50 RUE DE LYON,  
67640 FEGERSEIM.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :  
THIERRY SCHAAL.  
RÉDACTION : JUSTINE MEYER.  
GRAPHISME : CLAIRE PINATEL.  
CRÉDITS PHOTOS : COMMUNE DE  
FEGERSEIM, FREEPIK, SHUTTERSTOCK.  
IMPRESSION : OTT IMPRIMEURS - PAE  
LES PINS-67319 WASELONE CEDEX.  
IMPRIMÉ EN 2950 EXEMPLAIRES.



Un évènement Original Event

15<sup>E</sup>

# Festival du Jeu Vidéo



À FEGERSHEIM

15 • 16 • 17 AVRIL

Entrée: 6€ par jour

